

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 369 Décisions concernant les Services Territoriaux

n° 369

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 avril 1961

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro

30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

Les subventions allouées aux diverses communautés religieuses du Territoire seront payables les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de l'année en cours, à la diligence des intéressés.